

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Dénomination du produit : **Carmignac Portfolio Tech Solutions**

Classe d'actions : A EUR Acc

ISIN : LU2809794220

Site Internet de l'initiateur : www.carmignac.com

Date de production du document d'informations clés : 09/07/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Carmignac Portfolio Tech Solutions est un compartiment distinct de Carmignac Portfolio, une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois conforme à la Directive 2009/65/CE sur les OPCVM.

DURÉE

La SICAV a été créée le 30/06/1999 pour une durée illimitée. Le compartiment a été lancé le 21/06/2024.

OBJECTIF

Le compartiment a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, à savoir l'indice MSCI AC World Information Technology 10/40 Capped NR, sur une durée supérieure à 5 ans. De surcroît, il cherche à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme.

La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir principalement dans le secteur des technologies de l'information, y compris, par exemple, dans des entreprises actives dans les logiciels, la production d'ordinateurs, les équipements de communication, les semi-conducteurs et les services informatiques. Au moins 51% du portefeuille est investi en actions internationales du secteur des technologies de l'information, sans contrainte d'allocation par zone géographique ou capitalisation boursière. Les placements en actions des pays émergents ne peuvent dépasser 30% de l'actif net du Compartiment. L'actif net du Compartiment peut être investi à titre accessoire en instruments du marché monétaire, en titres de créance négociables et en obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (y compris covered) et/ou indexées sur l'inflation de la zone euro et/ou des marchés internationaux dont les marchés émergents. Le compartiment peut être investi dans des parts ou actions de fonds de placement dans la limite de 10% de son actif net. Le gérant se réserve également le droit d'investir jusqu'à 10% de l'actif net dans des instruments de créance assortis d'une notation inférieure à « investment grade ».

Dans le but de réaliser son objectif d'investissement, le compartiment pourra intervenir en exposition ou en couverture sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux, dont les marchés émergents. Les autres instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant à des fins d'exposition ou de couverture incluent les CFD (contracts for difference), les contrats à terme ferme (forwards), le change à terme, les

options (simples, à barrière, binaires) et les swaps (dont de performance), portant sur un ou plusieurs des risques/instruments sous-jacents sur lesquels le gérant peut intervenir.

Ce compartiment est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. Ce compartiment est géré activement par rapport à son Indicateur de référence. L'univers d'investissement du compartiment est au moins partiellement basé sur l'Indicateur de référence en termes d'allocation par région, secteur ou capitalisation boursière. La stratégie d'investissement du compartiment ne dépend pas de l'Indicateur de référence. Par conséquent, les positions du compartiment et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'Indicateur de référence. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce compartiment s'adresse à tous types d'investisseurs personnes physiques ou morales souhaitant diversifier leur investissement sur des valeurs internationales. Etant donné l'exposition du compartiment au marché actions, la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

AUTRES INFORMATIONS

L'investisseur peut obtenir un rachat chaque jour ouvrable sur simple demande. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 18h00 CET/CEST et sont exécutées le premier jour ouvrable suivant sur la base de la VNI de la veille.

Le Dépositaire du compartiment est BNP Paribas, succursale de Luxembourg.

Cette action est une action de capitalisation.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site www.carmignac.com, directement auprès de l'initiateur ou sur le site www.fundinfo.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire :

- Risque de contrepartie : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent souffrir momentanément d'un manque de liquidité. Ces distorsions de marché sont susceptibles d'avoir un impact sur les conditions de formation des prix dans lesquelles le compartiment pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.



Risque le plus faible ← Risque le plus élevé

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		10 000 EUR	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 420 EUR	2 390 EUR
	Rendement annuel moyen	-65.80%	-24.89%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 900 EUR	10 900 EUR
	Rendement annuel moyen	-31.00%	1.74%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 830 EUR	24 990 EUR
	Rendement annuel moyen	18.30%	20.10%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 770 EUR	31 930 EUR
	Rendement annuel moyen	57.70%	26.14%

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre Mai 2024 et Mai 2025.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre Février 2017 et Février 2022.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre Juin 2016 et Juin 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	596 EUR	3 815 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6.0%	3.5% chaque année

* La réduction du rendement (RIY) montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 23,6 % avant déduction des coûts et de 20,1 % après cette déduction. Les frais totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion Luxembourg ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	180 EUR
Coûts de transaction	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20,00% lorsque la classe d'actions surperforme l'Indicateur de référence au cours de la période de performance. Elle pourra également être due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a affiché une performance négative. La sous-performance est compensée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Etant donné l'exposition du compartiment au marché actions, la durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Les rachats sont possibles chaque jour ouvré. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui a fourni des conseils au sujet de ce produit ou qui l'a vendu, vous pouvez contacter l'initiateur par e-mail à l'adresse complaints@carmignac.com, par courrier adressé au 7 Rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg, Luxembourg ou par téléphone en composant le numéro (+352) 46 70 60 1.

Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la réclamation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.carmignac.com.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des frais supplémentaires. Si tel est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces frais et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le compartiment peut comporter d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus ou sur le site internet : www.carmignac.com.

Les parts de ce compartiment n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act de 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du promoteur du fonds ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Le compartiment poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'Article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Historique mensuel des scénarios de performance et performances passées : <https://go.carmignac.com/scenario-de-performance>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.